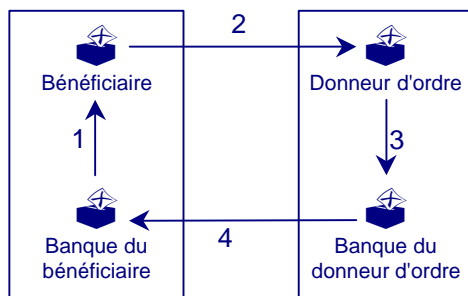


Les utilisations du nouveau RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE

Le nouveau RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE remplace l'ancien pour toute opération domiciliée sur votre compte. Il permet d'automatiser le traitement des:

- opérations domestiques (par l'utilisation du **RIB**);
- opérations internationales (par l'utilisation conjointe de l'**IBAN** et du **BIC**), comme l'illustre l'exemple du virement international ci-dessous:



- 1 La banque du bénéficiaire du virement remet un relevé d'identité bancaire à son client.
- 2 Le bénéficiaire transmet son relevé d'identité bancaire au donneur d'ordre du virement.
- 3 Le donneur d'ordre remet à sa banque un ordre de virement reprenant l'IBAN et le BIC figurant sur le relevé.
- 4 La banque du donneur d'ordre émet le virement. L'utilisation du BIC et de l'IBAN permet le bon acheminement de l'opération et l'imputation automatique au compte du bénéficiaire.

Pays	Exemple d'IBAN (présentation papier)					
Allemagne	DE 89	3704	0044	0532	0130	00
Autriche	AT 61	1904	3002	3457	3201	
Belgique	BE 62	5100	0754	7061		
Danemark	DK 50	0040	0440	1162	43	
Espagne	ES 07	0012	0345	0300	0006	7890
Finlande	FI 21	1234	4600	0007	85	
France	FR 76	9100	0016	6000	0009	0130 601
Irlande	IE 29	AIBK	9311	5212	3456	78
Islande	IS 14	0159	2600	7654	5510	7303 39
Italie	IT 40	S054	2811	1010	0000	0123 456
Luxembourg	LU 28	0019	4006	4475	0000	
Norvège	NO 93	8601	1117	947		
Pays-bas	NL 39	RABO	0300	0652	64	
Portugal	PT 50	0002	0123	1234	5678	9015 4
Royaume uni	GB 29	NWBK	6016	1331	9268	19
Suède	SE 35	5000	0000	0549	1000	0003
Suisse	CH 93	0076	2011	6238	5295	7

CFONB

Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

Le nouveau

RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE



INTRODUCTION

Depuis les années 1970, le **RIB** a largement fait la preuve des améliorations qu'il a apportées pour traiter les opérations bancaires domestiques domiciliées (Virements, Prélèvements, Effets de Commerce, etc...). En effet, son utilisation permet, à l'ensemble des intervenants dans ces transactions, d'identifier sans ambiguïté la banque, l'agence et le numéro de compte du client concerné. Il a permis d'automatiser très largement le traitement de ces transactions tout en atteignant un niveau de fiabilité très supérieur à ce qu'il était auparavant.

La mise en place du marché unique européen et plus encore la création de l'euro, impliquaient que des efforts comparables soient entrepris pour les opérations transfrontalières. Le contenu du nouveau relevé d'identité bancaire autorise l'automatisation du traitement des opérations internationales, permettant ainsi d'atteindre un niveau de fiabilité équivalent à celui des opérations domestiques.

Pour ce faire, les banques européennes ont décidé l'utilisation des identifiants internationaux normalisés suivants:

- l'**IBAN** (International Bank Account Number), identifiant de compte international;

- le **BIC** (Bank Identifier Code), identifiant international de banque.

Egalement connu sous la dénomination "Adresse SWIFT", cet identifiant est mondialement utilisé pour le routage des opérations.

Le RIB, l'IBAN et le BIC sont désormais les trois éléments principaux du nouveau relevé d'identité bancaire fourni par votre banque.

Les éléments constitutifs du nouveau RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE

1. Le RIB

Identifiant domestique de votre compte bancaire composé de 23 caractères alphanumériques comprenant le code de la banque (5 caractères), le code du guichet (5 caractères), le numéro du compte (11 caractères) et la clé de contrôle – clé RIB (2 caractères).

Exemple :

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
9 1 0 0 0	0 1 6 6 0	0 0 0 0 0 9 0 1 3 0 6	0 1

2. L'IBAN

Identifiant international de votre compte bancaire composé du RIB complété d'un préfixe comportant 2 éléments:

- un code alphabétique de 2 lettres (norme ISO) permettant d'identifier le pays où est tenu votre compte (FR pour tous les comptes tenus en France).
- 2 chiffres représentant la clé numérique qui permet de contrôler l'ensemble de l'IBAN suivant un mode de calcul universellement adopté.

L'IBAN d'un compte bancaire français a une longueur fixe de 27 caractères alphanumériques (4 pour le préfixe + 23 pour le RIB). Pour faciliter la saisie, il est présenté par bloc de 4 caractères.

Exemple :

FR	76	9100	0016	6000	0009	0130	601
----	----	------	------	------	------	------	-----

3. Le BIC

Identifiant normalisé de votre banque mondialement reconnu. Il peut être représenté sur votre relevé d'identité bancaire indifféremment selon l'une ou l'autre de ses 2 versions.

Identification de la banque uniquement en 8 caractères

Exemple :

BNORFRPP

Identification de la banque et du guichet domiciliaire en 11 caractères

Exemple :

BNORFRPPBDX

4. Autres éléments

Domiciliation: Intitulé du guichet domiciliaire de votre compte

- Nom et prénom ou raison sociale
- Adresse du titulaire

Facultativement: adresse et numéro de téléphone du guichet domiciliaire de votre compte.

5. Exemple de représentation du nouveau RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE

BANQUE NORMALE				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittances, etc...)				PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	
This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc...)					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation	
91000	01660	0000901306	01	BN BORDEAUX GARE	
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)			Identifiant international de l'établissement bancaire		
FR 7 6 9 1 0 0 0 0 1 6 6 0 0 0 0 0 0 9 0 1 3 0 6 0 1			BIC (Bank Identifier Code)		
			BNORFRPPBDX		
TITULAIRE DU COMPTE > MR MOULIS LISTRAC HERVE					
ACCOUNT OWNER > RESIDENCE DES VIGNES					
ROUTE DE MARGAUX					
33840 CASTELNEAU DE MEDOC					